



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 du Code de la démocratie lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

VENDREDI 10 JUILLET 2015 à 19H30

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. Fabrique d'église de Masbourg : compte 2014.
2. Fabrique d'église de Forrières : compte 2014.
3. CPAS : Modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire n°1.
4. Salle Saint-Pierre à Grune : cahier des charges et approbation des conditions de mode de passation.
5. Concours fleurs 2015. organisation.
6. Statut administratif et pécuniaire.
7. Règlement de travail.
8. Communications.

SEANCE A HUIS CLOS :

9. Admission au stage de Directeur d'école pour l'Ecole Fondamentale de la Lhomme.
10. Communication.

Nassogne, le 29 juin 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général, ff

Le Bourgmestre,

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN